

Décision DG n° 2024-139 - Désignation d'une inspectrice de l'ANSM (LAINE-NIEL Aurélie)

La directrice générale de l'ANSM,

- VU** le code de la santé publique et notamment la cinquième partie, livres III et IV (parties législative et réglementaire) ;
VU la décision DG n°2012-237 du 24 septembre 2012 modifiée portant organisation de l'ANSM ;

DECIDE

Article 1^{er} : Est désignée en qualité d'inspectrice de l'ANSM :

- Madame Aurélie LAINE-NIEL, titulaire d'un Master Ingénierie de la Santé.

Article 2 : Le directeur de l'inspection est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l'ANSM.

Fait, le 2 février 2024

Dr Christelle RATIGNIER-CARBONNEIL
Directrice générale de l'ANSM